

Cap'Autonomie®

Le label qui place l'autonomie
au cœur du logement



Favoriser l'autonomie grâce à un habitat accessible et inclusif

Le logement est un facteur essentiel d'autonomie et d'inclusion, particulièrement pour les personnes en situation de handicap.

Le handicap peut prendre différentes formes et survenir notamment avec l'âge : difficultés liées à l'audition, à la vision, à la mobilité...

Créer un environnement adapté et favorable contribue à faciliter l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap et à réduire les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

Le label Cap'Autonomie® accompagne les bailleurs dans la mise en œuvre d'une démarche globale :

- Des lieux d'accueil et des logements accessibles et adaptés
- Un accompagnement personnalisé
- Une communication adaptée aux besoins de chacun
- Des services inclusifs et coordonnés

***Soutenez l'autonomie,
l'accessibilité et l'inclusion de
vos locataires en situation de
handicap au cœur de la vie
locale.***

Créé en 2019 par **DELPHIS** et **Immobilière Atlantic Aménagement**, le label **Cap'Autonomie®** est né d'une démarche collaborative associant des locataires en situation de handicap.

3F Immobilière
Atlantic Aménagement
Groupe ActionLogement

Engagez-vous pour l'autonomie et l'inclusion

● Avec Cap'Autonomie®

1

**Garantissez l'accessibilité
de vos lieux d'accueil**

Pour permettre à tous les demandeurs de logement et locataires d'accéder aux services, aux démarches et aux informations du bailleur, et faciliter la communication et les échanges avec chacun.

2

**Adaptez vos logements aux
besoins de chacun**

Pour offrir aux locataires en situation de handicap un logement adapté à leurs besoins, quel que soit leur handicap (moteur, visuel, auditif...), accessible, sûr et confortable.

Un logement accessible, ce sont aussi des parties communes et des abords adaptés, sans obstacle ni danger.

3

**Personnalisez votre accompagnement
et adaptez votre communication**

Pour proposer à chaque personne un interlocuteur privilégié et des modalités de communication adaptées à ses besoins.

4

**Mobilisez vos partenaires au service
de l'autonomie**

Pour soutenir l'autonomie, le lien social et l'inclusion des personnes en situation de handicap, en proposant des services personnalisés et coordonnés avec les acteurs du territoire.

La labellisation

Le label Cap'Autonomie® est attribué après audit par l'organisme tiers indépendant : **AFNOR Certification**.

Il reconnaît et valorise la qualité de l'engagement du bailleur pour soutenir l'accueil, l'accompagnement et la communication avec ses locataires en situation de handicap.

Restez dans une dynamique d'amélioration

Parce que l'amélioration continue est au cœur de la démarche, le label Cap'Autonomie® distingue les organismes selon trois niveaux d'engagement :

- **Niveau 1** | **Lieux d'accueil** accessibles.
- **Niveau 2** | **Logements** et services adaptés.
- **Niveau 3** | **Services** : une mobilisation des partenaires pour un accompagnement renforcé.

Valorisez votre engagement grâce à deux niveaux de distinction

- Mention "**Conforme**"
- Mention "**Excellence**"



Etre engagé dans Cap Autonomie®

Au-delà d'une démarche de labellisation, en vous engageant dans Cap Autonomie®, vous aurez accès :

- ✓ au référentiel complet et à sa boîte à outils,
- ✓ à des points individuels pour toutes les questions liées au référentiel.

Les objectifs du label

-  Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap dans leur logement
-  Encourager le vivre-ensemble et l'inclusion
-  Garantir un accueil et des services accessibles à tous
-  Accompagner les bailleurs avec des outils et des bonnes pratiques
-  Valoriser et reconnaître les engagements grâce à une labellisation officielle

Faites-vous accompagner !

DEL&COOP', partenaire de DELPHIS, vous propose du Conseil et de la Formation pour vous accompagner dans vos démarches de maintien à domicile des personnes en situation de handicap.

En savoir plus sur : www.delcoop.fr

DEL & COOP'
HABITAT
COOPÉRATION

Rejoignez les organismes
labellisés Cap'Autonomie® !

Contactez Laure Bourgoin
✉ bourgoin@delphis-asso.org

www.delphis-asso.org
Rejoignez-nous sur LinkedIn